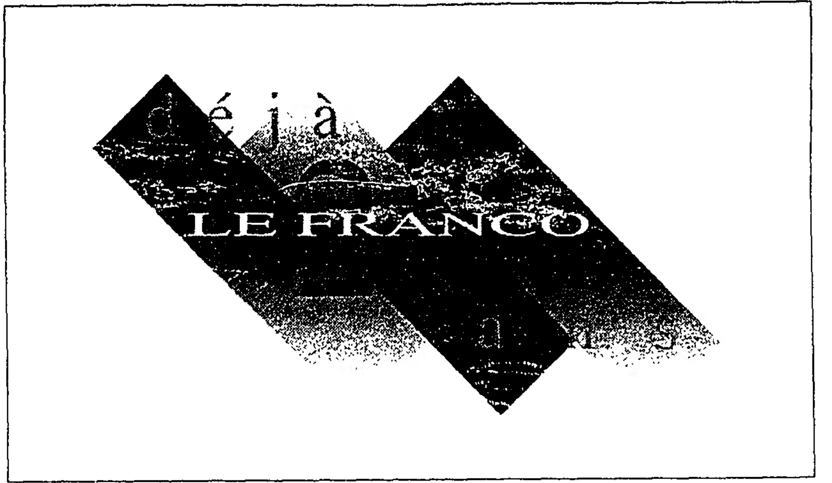


# LE FRANCO

*Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta*

**Vol. 26 n°43 Edmonton, le vendredi 20 novembre 1992 20 pages 60¢**


• *Course à la direction du PC*



Nancy Betkowski

# «...une personne qui croit en notre développement»

-Jean-Louis Dentinger

*...à lire en page 3*

## 38 lits supplémentaires en Alberta

*...à lire en page 6*

## Les aînés peuvent encore contribuer

*...à lire en page 5*

## Option Plus

*... à lire en page 7*

## Ils lancent et comptent!

**Les amateurs de hockey sur glace se sont regroupés en fin de semaine dernière à l'occasion du 2ième tournoi de hockey franco-fun. Les 128 participants, venus de partout dans la province, s'en sont donné à coeur joie, dans la camaraderie et l'amitié.**

*...à lire en page 15*



SPECIAL AGRICULTURE

# En bref...

## Réunion annuelle

CALGARY- L'Alberta Pool tiendra sa réunion annuelle durant la semaine du 23 au 28 novembre prochain au Marlborough Inn à Calgary. Le président Ray Schmitt accueillera une brochette de conférenciers invités dont le ministre albertain de l'Agriculture Ernie Isley, le ministre fédéral de l'Agriculture, Bill McKnight et David Martin, président et directeur général de Conerco.

## Championnat de curling

RED DEER - C'est la ville de Red Deer qui accueillera le Championnat de curling masculin canadien le «1994 Labatt Brier». Cette importante compétition nationale se tiendra du 5 au 13 mars 1994 au tout nouveau Centrium de Red Deer qui a une capacité de 6 000 sièges. Les billets sont en vente depuis le 2 novembre dernier et le bureau de l'organisation est situé au Capri Convention Centre à Red Deer.

## Droits de la personne

EDMONTON - La Commission albertaine des droits de la personne (Alberta Human Rights Commission) fait un travail très important pour aider les citoyens et citoyennes albertains qui se croient brimés dans leurs droits. Les cinq commissaires qui la composent sont: Dr Raffath Sayeed, Commissaire chef par interim et président du personnel médical de l'hôpital de Lloydminster; Madame Alaine Skoreyko de Calgary, une enseignante à la retraite; M. Del Iannucci de Calgary, consultant en développement urbain et communautaire; Madame Shirish Chotalia d'Edmonton, une avocate spécialiste des droits humains et constitutionnels et le Dr Ron Scrimshaw, gérant des relations communautaires chez NOVA Corporation. On peut rejoindre la Commission en composant le 427-3116 ou (sans frais) le 1-800-432-1838.

*• Agro-alimentaire*

# Conférence sur la compétitivité internationale

CAROLE THIBEAULT

OTTAWA- Les attachés commerciaux canadiens oeuvrant outre-mer tel qu'au Japon, en Corée, en Chine, au Mexique, en France, en Russie et aux États-Unis rencontreront des chefs de file du secteur de l'agro-alimentaire lors de la conférence intitulée «Gagner à l'échelle mondiale», qui se tiendra à Saskatoon du 22 au 24 novembre 1992. Cette conférence porte sur la compétitivité internationale dans le secteur agro-alimentaire.



Bill McKnight

Parrainée par Agriculture Canada, la conférence réunira des représentants de tout l'ensemble du secteur agro-alimentaire. «Il s'agit d'une occasion exceptionnelle pour tous ceux et celles qui veulent échanger des idées avec des personnes présentes sur les marchés internationaux», d'affirmer le ministre de l'Agriculture, M. Bill McKnight, à l'annonce de la conférence.

Les participants pourront assister à des ateliers traitant de la mondialisation des marchés, la formation d'alliances stratégiques, l'exploitation commerciale des découvertes scientifiques et des nouvelles techniques ainsi que d'éducation permanente et de formation du personnel.

Pour l'occasion, se tiendra aussi une exposition réunissant des exposants du Canada et de l'étranger.

*• Orge de premier choix*

# Augmentation du paiement initial

WINNIPEG- Le gouvernement fédéral a approuvé une augmentation de 15,00$ la tonne au paiement initial, pour tous les grades d'orge de premier choix de la campagne 1992-1993.

Le nouveau paiement initial pour l'orge de premier choix a été mis en vigueur le 5 novembre 1992. Pour l'orge de choix spécial CW à deux-rangs le paiement initial de base en magasin à Thunder Bay ou Vancouver a été augmenté de 110,00$ à 125,00$ la tonne. Les nouveaux paiements initiaux pour les principaux grades d'orge de premier choix sont illustrés sur le tableau ci-joint.

La Commission canadienne du blé ajoute que les ajustements de paiements de 15,00$ la tonne seront honorés sur toutes livraisons d'orge de premier choix faites à la Commission du 1er août 1992 jusqu'au 4 novembre 1992. Les chèques seront émis le 26 novembre 1992.

### Tableau:

**Paiments initiaux pour l'orge de premier choix**
**Campagne 1992-1993**

| Grade | En vigueur le le 1er août 1992 ($ par tonne) | En vigueur le 5 nov. 1992 ($ par tonne) |
|---|---|---|
| De choix spécial CW à deux-rangs | 110,00$ | 125,00$ |
| De choix spécial CW à six-rangs | 100,00$ | 115,00$ |
| De choix CW deux-rangs | 105,00$ | 120,00$ |
| De choix CW six-rangs | 95,00$ | 110,00$ |
| Échantillon de choix CW deux-rangs | 101,75$ | 116,75$ |
| Échantillon de choix CW six-rangs | 91,75$ | 106,75$ |

## Dans LE FRANCO

il y a 25 ans...

Édition du mercredi 22 novembre 1967

MANCHETTES:

*Page 1*
Banquet de l'Amicale Saint-Jean
Léonard Rousseau, président de l'Amicale

*Page 3*
Élection chez les Soeurs Grises
Sr Georgette Leduc, élue supérieure générale

*Page 5*
L'équipe championne de Russie ne résisterait pas dans la LNH

*• ALENA et environnement*

# Des questions pour l'agriculture

OTTAWA(APF): Le ministère fédéral de l'Environnement donne l'assurance que l'Accord de libre-échange nord-américain garantit aux agriculteurs les conditions nécessaires à une exploitation rentable, tout en tenant compte des nouvelles exigences environnementales. Cependant, plusieurs questions demeurent; des questions auxquelles seuls le temps et l'usage pourront répondre.

**Le respect des normes canadiennes**

La principale inquiétude du secteur agricole porte sur l'utilisation des herbicides et des pesticides. Certains produits en usage au Mexique et aux Etats-Unis, bien que très efficaces, sont interdits au Canada à cause de leur toxicité. Des fruits et légumes cultivés à l'aide de ces produits jugés dangereux peuvent se retrouver sur le marché canadien, fait remarquer la Fédération canadienne de l'agriculture. Or, ce risque peut s'accroître si les échanges commerciaux entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique se multiplient.

Le Canada peut interdire l'entrée de produits non conformes aux normes environnementales canadiennes, puisque l'ALENA lui en donne le droit. Cela ne garantit pas cependant qu'ils ne se retrouveront pas sur le marché intérieur car il est bel et bien possible que ces produits échappent aux contrôles.

**La souveraineté et ses limites**

La seule garantie serait d'interdire aux Américains et aux Mexicains l'usage des insecticides et des pesticides non homologués au Canada. Mais cela n'est pas possible, admet le ministre Charest. «Il y a une question de souveraineté, là-dedans. Les accords commerciaux ne remettent pas en question notre souveraineté».

**L'opposition n'est pas convaincue**

Le critique libéral en matière d'environnement, Paul Martin, est loin de partager l'assurance du ministre Charest. L'engagement de ne pas baisser les normes, dont le ministre fait mention, n'a pas une grande valeur à ses yeux.

Car les normes du Mexique, en particulier, pourront demeurer moins sévères que les normes canadiennes, ce qui risque d'entraîner des pertes importantes pour tous les secteurs de l'économie canadienne. Pour prouver ce qu'il avance, Paul Martin donne l'exemple des fuites de capitaux canadiens vers l'industrie minière chilienne. «Nous perdons de l'argent parce que les pays d'Amérique du Sud sont moins exigeants que le Canada» dit-il.

**La nouvelle administration américaine**

Il est possible cependant qu'il y ait de nouvelles négociations sur l'ALENA et l'environnement, à la suite de la victoire électorale de Bill Clinton aux Etats-Unis. Ce dernier a souvent repété au cours de sa campagne son intention de conclure un accord parallèle sur les questions environnementales.

*• Nancy Betkowski*

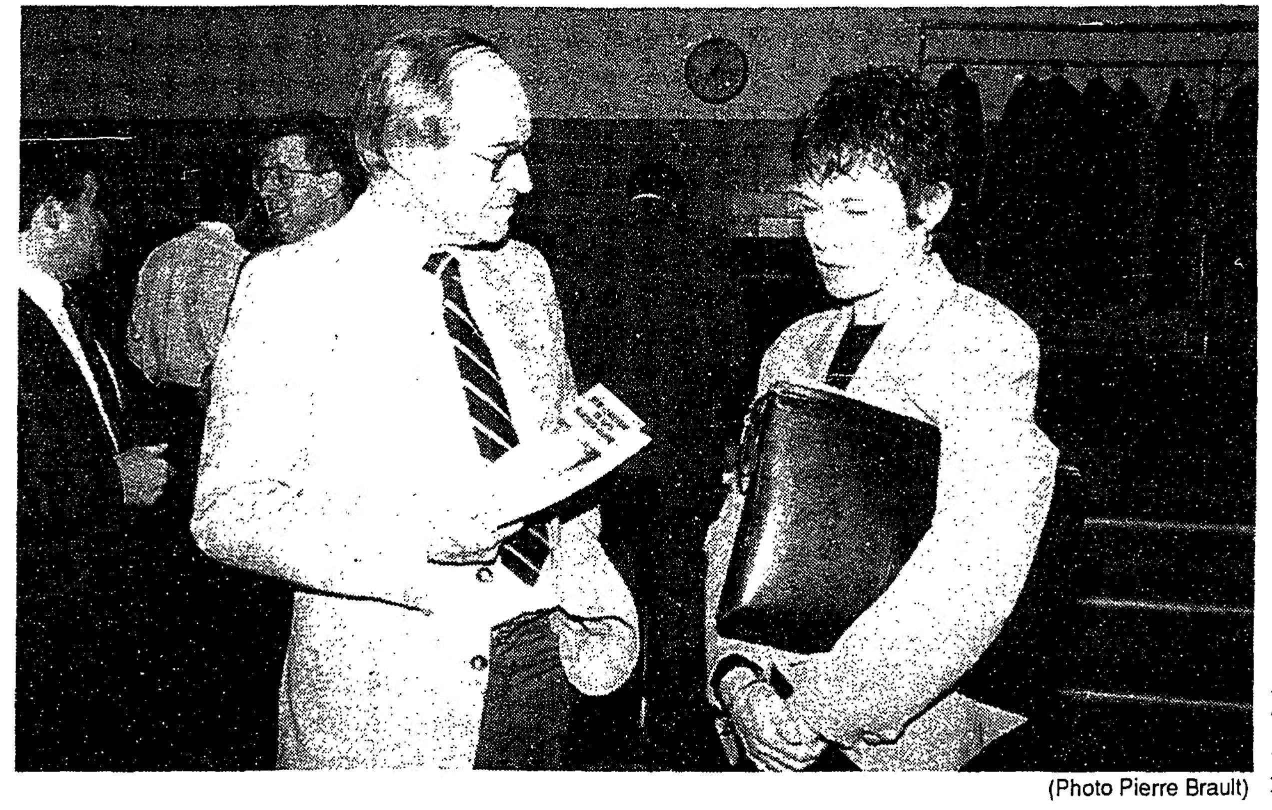
# «... une personne qui croit en notre développement»

-Jean-Louis Dentinger

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- La Semaine culturelle de la Faculté Saint-Jean a débuté sur une note plutôt politique. Le nouveau groupe appelé Les francophones pour Nancy Betkowski a invité les membres de la communauté francophone à venir entendre la candidate à la direction du Parti conservateur, lors d'un déjeuner qui s'est déroulé à la cafétéria de la Faculté, le 16 novembre dernier.

Mme Betkowski, actuelle ministre de la Santé, a présenté un discours, en français, qui ne laisse aucune équivoque sur l'avenir éducationnel des francophones. Si elle est élue Première ministre, celle-ci s'est engagée à entériner le projet de Loi 41, concernant la gestion scolaire, dès la session législative du printemps.



(Photo Pierre Brault)

**Le professeur Frank McMahon, de la Faculté Saint-Jean, s'entretient avec la candidate à la direction du Parti conservateur, Nancy Betkowski.**

Nancy Betkowski est demeurée fidèle à elle-même. Elle a réitéré ses engagements qu'elle promeut depuis le début de la campagne: selon elle, le gouvernement de l'Alberta doit encourager le respect envers les différentes ethnies culturelles; elle encourage une relance économique albertaine, une fiscalité renouvelée, une affectation intelligente des fonds dans les domaines de l'éducation et de la santé ainsi qu'un gouvernement ouvert et sans tache. La candidate croit sincèrement en un nouveau mode de gestion.

Pour elle, il est également important d'unir les Albertains. «Un gouvernement Betkowski ne ferait jamais en sorte de diviser l'Alberta. Il ne faut pas opposer la ville et la campagne, Edmonton et Calgary, les hommes et les femmes, les anglophones et les francophones».

Parmi la cinquantaine de personnes présente à ce déjeuner, plusieurs ont avoué n'être pas encore décidées quant à leur choix pour le nouveau chef du gouvernement. Par contre, Jean-Louis Dentinger, l'un des instigateurs du groupe Les francophones pour Nancy Betkowski, sait très bien quelle sera son option: «On a l'occasion de supporter une personne qui croit en notre développement», affirme-t-il.

Celle qui espère être la prochaine Première ministre avoue cependant que cet appui que lui accordent les francophones ainsi que les communautés ethnoculturelles n'est pas un outil pour augmenter sa visibilité, mais plutôt le résultat d'une amitié qui s'est développée depuis le début de sa carrière publique.

Les francophones pour Nancy Betkowski ont également un autre objectif: ils veulent s'assurer que la communauté exerce ce droit de vote qui lui permettra de choisir directement le prochain leader albertain. «Il faut s'assurer que le ou la chef du Parti conservateur soit une personne qui est capable de comprendre les dynamiques qui animent l'ACFA et la communauté», d'insister Marc Arnal.

Enfin, Les francophones pour Nancy Betkowski n'ont pas l'intention de rester inactifs d'ici le 28 novembre, jour d'élection. Ils ont l'intention de communiquer avec les membres de la communauté pour vendre le plus de cartes de membres du Parti conservateur possible. «Il faut impliquer les gens dans le processus», indique Pierre Bergeron, un autre membre du groupe.

*• Nouveau gérant au Carrefour*

# L'informatisation et les Salons du livre



(Photo Carole Thibeault)

**Jacques Tremblay est heureux d'avoir trouvé un emploi dans la communauté francophone ainsi que de pouvoir mettre à profit son expérience en gestion.**

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Mettre sur pied des Salons du livre dynamiques qui répondent aux besoins de la communauté et mettre la boutique sur la voie de l'informatisation, voilà deux mandats que le nouveau gérant de la librairie Le Carrefour, Jacques Tremblay, a bien l'intention de réaliser au cours de la prochaine année.

Originaire de Sudbury en Ontario, M. Tremblay est de retour en Alberta après avoir passé quelques années dans les Territoires du Nord-Ouest, en Saskatchewan et à Montréal. Pour lui, travailler en français était très important. «Je regardais pour quelque chose dans le secteur francophone si possible; parce qu'après avoir eu un emploi à Montréal, j'ai pu apprécier la chance de travailler dans un milieu francophone», dit-il en racontant l'épisode de son retour à Edmonton en juillet dernier.

Mais pourquoi la propriétaire du Carrefour, l'ACFA, a-t-elle engagé un homme qui avoue n'y connaître que très peu en littérature et pour qui les livres sont un divertissement intéressant, tout au plus? Jacques Tremblay fournit la réponse lui-même: «Ce que j'apporte au Carrefour, c'est mes expériences de gestion, mes expériences en informatisation et en comptabilité ainsi qu'un peu de marketing».

Armé d'une vision à long terme qui impose la patience, le nouveau gérant est entré en fonction le 1er octobre dernier. Ses buts: améliorer le service à la clientèle, le service à la collectivité et faire connaître davantage la librairie.

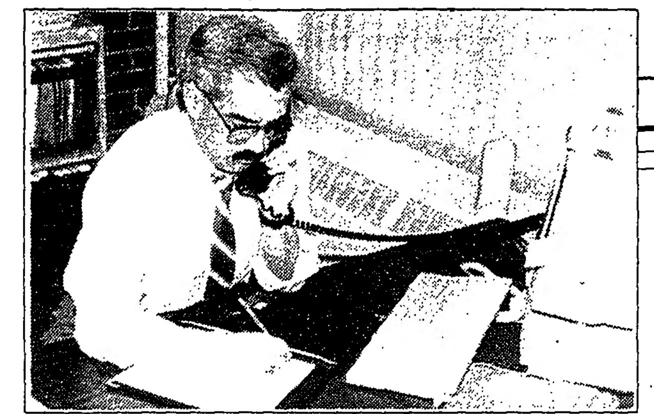
Les plans et les rouages sont déjà en marche pour arriver à ces fins.

**Salons du livre**

Cette année, les Salons du livre changent de formule et deviennent la responsabilité du Carrefour. Dans le cadre de l'atelier portant sur le secteur culturel de l'ACFA lors de Rond-Point 92, plusieurs personnes sont se plaintes du choix qu'on y retrouve et du fait que les Salons n'avaient pas encore commencé à circuler dans la province.

Pour le nouveau gérant, les Salons du livre représentent un vrai défi. C'est l'occasion de promouvoir directement en région les services que peut fournir Le Carrefour. Une personne spécialisée en littérature, Noreen Galagher, sera responsable du choix des titres qui seront présentés; ce qui n'est pas tout à fait facile puisque

*...suite en page 5*



## EDITORIAL

*par Pierre Brault*

# Appui des francophones à Nancy Betkowski

La course à la chefferie du Parti conservateur bas présentement son plein. Les sept candidats et deux candidates qui s'affrontent dans cette lutte à la succession de Don Getty ont jusqu'au 27 novembre pour s'attirer le plus grand nombre de votes possible.

C'est aussi une course à la vente de cartes de membre du parti; ils ont acheté 75 000 cartes pour les revendre à leurs sympathisants. Chaque candidat ou candidate va aussi chercher des appuis chez différents groupes albertains à travers la province. Ainsi, la candidate Nancy Betkowski a rencontré des groupes multiculturels depuis le début de la campagne et une cinquantaine de francophones lors d'un petit déjeuner à la Faculté Saint-Jean, lundi matin, le 16 novembre dernier.

En observant les candidats et les candidates et en connaissant leur point de vue sur le respect des droits des francophones en Alberta et surtout sur le fameux projet de Loi 41 sur la gestion scolaire, je ne peux que conclure que Madame Betkowski est la seule candidate qui peut aider les francophones de la province à atteindre leurs buts. Selon elle, il est très important que ce projet de Loi 41 passe l'étape de la troisième lecture dans le plus bref délai, car elle soutient que si le gouvernement albertain ne le fait pas d'ici peu, c'est la Cour suprême qui l'y obligera. Elle a promis que, si elle est devient le prochain chef du PC, elle présentera le projet de Loi 41 en troisième lecture lors de la session parlementaire du printemps prochain.

Elle veut travailler avec tous les Albertains pour effectuer un véritable virage et donner une nouvelle direction non seulement à son parti mais aussi et surtout à la province. Elle a un programme en 12 points. Elle parle, entre autres, de changements profonds dans les domaines de la santé et de l'éducation. Elle veut trouver, avec l'aide des Albertains, des solutions au problème du déficit provincial. Elle ne croit pas que l'utilisation du Fonds du Patrimoine «Heritage Fund» pour effacer le déficit, préconisé par le candidat Rick Orman, soit une solution appropriée. Elle veut aussi permettre au secteur privé de réellement progresser, investir et prendre des risques. Elle croit qu'il faudrait décentraliser le contrôle du gouvernement et que les conseils municipaux et les commissions scolaires devraient jouer un plus grand rôle parce qu'ils sont beaucoup plus près de la population et des payeurs de taxes.

Jeudi dernier, le 12 novembre, certains candidats se sont prononcés sur le projet de Loi 41 et le point de vue du candidat Ralph Klein a été loin de passer inaperçu. À mon avis, M. Klein fait simplement preuve d'opportunisme en déclarant que les écoles françaises sont discriminatoires pour les anglophones. Il reprend là où Don Getty a laissé en déclarant qu'il n'acceptera jamais une loi qui oblige les anglophones à parler le français. Selon certains observateurs de la scène politique, ce genre de discours ne passe plus et est rétrograde. Cette déclaration est d'autant plus surprenante de sa part, car c'est lui qui, lorsqu'il était maire de Calgary, a supporté la tenue de la Semaine française dans la ville du Stampede et de plusieurs autres activités francophones. Et ce qui est encore plus dangereux, c'est que M. Klein veut, s'il devient le prochain Premier ministre, modifier le projet de loi sur la gestion scolaire avant de le présenter en troisième lecture. Peut-on se permettre d'avoir un tel Premier ministre?

Un autre candidat à surveiller, c'est M. Doug Main qui a maille à partir avec les groupes ethniques. Pour lui, le multiculturalisme est inutile et il épouse facilement la réthorique de Preston Manning, à qui il voue une grande admiration. Il ne faut pas oublier qu'il est un ex-candidat du Parti de la Réforme. Il ne faudrait pas se surprendre de le voir joindre les rangs des réformistes s'il venait à perdre cette lutte à neuf candidats, sachant que ses chances de réélection avec le PC sont minimes.

En ce qui concerne les autres candidats et candidate, on ne sait pas de quel bois ils se chauffent réellement. On y décèle une certaine sympathie, un certain appui à la cause francophone sans plus. On se dit favorable mais de là à se compromettre publiquement et sans équivoque, il y a une marge.

Pour sa part, Madame Betkowski refuse catégoriquement de jouer le jeu de certains candidats qui s'amusent à faire une campagne d'attaques personnelles contre d'autres candidats ou candidates et c'est tout à son honneur. On sait que Doug Main n'y est pas allé de main morte contre Ralph Klein la semaine dernière en parlant de boisson et de cigarette. Quand des candidats en sont rendus à utiliser ce genre d'arguments, c'est qu'il n'y pas beaucoup de profondeur dans leurs convictions et leur programme politique. C'est le genre de candidats qu'il faut écarter vite de la course.

Le système employé dans cette course à la succession de Don Getty est très intéressant et permet au simple citoyen de participer activement à l'élection du prochain chef du PC et par le fait même du prochain Premier ministre. C'est on ne peut plus démocratique et cela donne une opportunité inespérée à la population albertaine de choisir son prochain Premier ministre, ne serait-ce que pour un an ou deux. C'est un choix qui est très important pour l'avenir du parti et surtout de la province.

J'invite donc tous les francophones qui s'intéressent à la politique et à l'avenir de la province à participer à cet exercice démocratique qui leur permet de choisir le meilleur candidat ou la meilleure candidate comme chef du Parti conservateur de l'Alberta.

LE FRANCO

APF

OPSCOM

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.



## Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

COMMENTAIRE

## Étudier? Travailler? Les deux?

Le phénomène des étudiants au niveau scolaire qui ont un travail rémunéré pendant qu'ils sont aux études est de plus en plus commun. Selon une étude faite par le Conseil supérieur de l'éducation du Québec, 50% des élèves, surtout au deuxième cycle du secondaire, ont un emploi rémunéré à temps partiel. Bien que les filles y consacrent moins de temps, chez les garçons l'emploi prend «jusqu'à l'équivalent de deux journées de travail par semaine» (p.1).

Il est difficile de savoir si, ou jusqu'à quel point, un emploi peut **nuire** à un étudiant. Il est évident que si les étudiants n'avaient pas d'emplois, ils auraient plus de temps pour étudier. Pourtant, il n'est pas du tout certain que s'ils n'avaient pas d'emplois, ils utiliseraient ce temps pour leurs études. Peut-être ont-ils le temps de bien réussir à l'école et, en plus, d'avoir un emploi qui rapporte des sous. La durée du travail (le nombre d'heures consécutives), le moment du travail (quand il a lieu pendant la semaine), le temps du travail (après les heures d'école, pendant la nuit, ...) et le genre de travail (physique, mental, dur, léger, stressant, intéressant, ...) sont tous des facteurs qui peuvent influencer la performance scolaire de l'étudiant. Un autre facteur très important est l'attitude de l'étudiant lui-même face à son travail. Aime-t-il ce qu'il fait? Se sent-il débordé? Fait-il passer son emploi avant ses études ? Son travail est-il une forme de divertissement? Est-il obligé de travailler pour aider sa famille financièrement ou simplement pour s'offrir quelques avantages qu'il n'aurait pas autrement?

Les désavantages du travail rémunéré pour les étudiants sont sans doute nombreux: le temps, le manque d'application dû à la fatigue, la dévalorisation des études, l'identification du travail à sa seule valeur monétaire, etc. La question est fort complexe parce qu'il n'y a pas que des inconvénients associés à ce phénomène. En effet, l'étudiant qui travaille à temps partiel se forme aussi pour l'avenir. Il apprend comment vivre dans le monde des adultes. Il peut développer son indépendance, son sens des responsabilités et son estime de soi. Son travail peut l'aider à décider de sa carrière et parfois lui faciliter l'obtention d'un emploi après ses études. Dans certains cas, les économies réalisées grâce à un emploi sont la seule source de financement d'études post-secondaires, techniques ou universitaires. Enfin, certains étudiants sont tenus d'avoir un emploi sans quoi ils, ou leurs familles, n'auraient pas de quoi vivre convenablement.

Que doit-on faire alors? Quelles sont les responsabilités de la famille, de l'école, et des employeurs face à cette situation? Par exemple, les parents doivent-ils décourager leurs jeunes de cumuler études et travail rémunéré? Les écoles doivent-elles diminuer leurs standards pour faciliter la réussite des étudiants qui ont moins de disponibilité pour les travaux scolaires à cause d'un travail rémunéré? Les employeurs doivent-ils refuser d'employer les jeunes qui sont encore au niveau scolaire? Ce ne sont que quelques-unes des questions que nous devons nous poser.

Les recommandations de l'étude citée ci-dessus vont dans le sens, non pas d'essayer d'enrayer cette pratique, mais d'ajuster le contexte scolaire afin d'en tenir compte tout en ne compromettant pas l'éducation comme telle. En voici quelques-unes: «le Conseil rappelle que... l'école doit assurer au jeune **un soutien éducatif continu et personnalisé**...; recommande au ministre de l'Éducation d'inciter chaque école à **maintenir un niveau d'exigences élevées**...; recommande que les écoles, en recherchant l'appui des parents concernés, tirent **le meilleur parti éducatif possible** du travail rémunéré des jeunes» (p.3).

Ce sont sans doute des recommandations valables. Il est ironique toutefois que nous prenions les moyens de nous adapter au fait que des étudiants aient des emplois lorsque, d'autre part, le taux de chômage est en croissance partout. En plus, l'emploi rémunéré chez bon nombre de ces étudiants est motivé par leur désir d'être en mesure de consommer davantage, de vivre plus à l'aise. C'est normal, dit-on. Après tout, c'est la **société** qui fait de l'argent et des possessions sa valeur primordiale. Ce que l'on oublie, toutefois, c'est que la société c'est NOUS. Il est peut-être temps que nous tentions de prévenir la maladie, si maladie il y a, plutôt que d'inventer des remèdes pour atténuer ses effets. De toute manière, nous devons **prendre conscience** que nous sommes tous tenus de faire notre part pour éliminer les aspects négatifs de ce phénomène parce que nous sommes **tous responsables de son existence même.**

**Laurent Godbout**
**Faculté Saint-Jean**

**Assemblée des aînées et aînés francophones du Canada*

# Les aînés peuvent encore contribuer

KARINE BEAUDETTE

WINNIPEG(APF): Une nouvelle association nationale a vu le jour. L'Assemblée des aînés et des aînées francophones du Canada (AAFC), fondée lors d'un colloque de trois jours à Winnipeg, regroupe les aînés francophones des dix provinces et des deux territoires.

La fondation de l'AAFC est le résultat de deux années de travail et d'étude du Comité élargi des aînés. «L'idée avait surgi dans les têtes de plusieurs personnes de différentes provinces, signale André Lécuyer, premier président de l'Assemblée. A la demande des aînés, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada a piloté le projet».

Selon André Lécuyer, président sortant de la Fédération des aînés francophones de l'Ontario, l'Assemblée servira de porte-parole pour les grandes préoccupations de tous les aînés au Canada: «l'organisme veut sortir les aînés de leur isolement et leur donner une visibilité. Nous allons devenir des intervenants importants sur la scène nationale».

La soixantaine de personnes qui ont assisté au colloque ont pu discuter de trois grands thèmes jugés comme prioritaires pour la population aînée francophone: le logement, le concept d'intergénération et la santé.

Pour la question de logement, les participants ont discuté des problèmes reliés aux programmes de la Société d'hypothèque et de logement; des résidences et des foyers pour personnes âgées, d'autonomie et d'indépendance et aussi de problèmes reliés à la langue.

Les participants ont aussi discuté du concept d'intergénération, qui veut faire valoir que les aînés sont des personnes qui peuvent encore contribuer, et qui peuvent mettre leurs connaissances et leurs expériences au profit de la société. On a souligné le succès d'un programme qui existe au Nouveau-Brunswick où les aînés travaillent avec des enfants de la maternelle.

Le troisième grand thème était celui de vieillir en santé en français. L'atelier visait à détruire les mythes au sujet du vieillissement, et insistait sur le fait que les aînés peuvent encore contribuer à la société.

## Carrefour

*...suite de la page 3*

les demandes sont très diversifiées d'une régionale à l'autre. Selon Mme Galagher, les visites en région commenceront en janvier prochain et se termineront au mois de mai.

Jacques Tremblay avoue cependant que les gens devront s'attendre à des Salons beaucoup moins grandioses cette année. «Il faut bâtir sur quelque chose de concret pour que l'année suivante, on améliore ce projet-là et que ça devienne de mieux en mieux, d'année en année», fait-il, conscient de l'insatisfaction du public.

**Informatisation**

Fournir des outils de gestion adéquats à ses employés est un autre but du nouveau gérant. Jacques Tremblay tient donc à équiper la boutique de livre d'un système informatisé de gestion.

«Quand je parle d'informatisation pour Le Carrefour, c'est comme passer des années 1960 aux années 1990! On fait encore beaucoup de choses à la mitaine», explique-t-il.

Selon lui, les employés auront plus de temps à consacrer au service à la clientièle, ce qui améliorera directement le service et, de fait, le nombre de clients.

Jacques Tremblay prend son nouveau travail au sérieux et a bien l'intention de veiller à la santé de la librairie française. La semaine dernière, il partait même pour Montréal afin de participer au Salon du livre qui s'y tient chaque année et de rencontrer différents représentants de maisons d'édition ainsi que pour visiter différentes librairies pour trouver un système informatique qui conviendrait aux besoins du Carrefour.

*• Anciens combattants*

# 38 lits supplémentaires en Alberta

**CAROLE THIBEAULT**

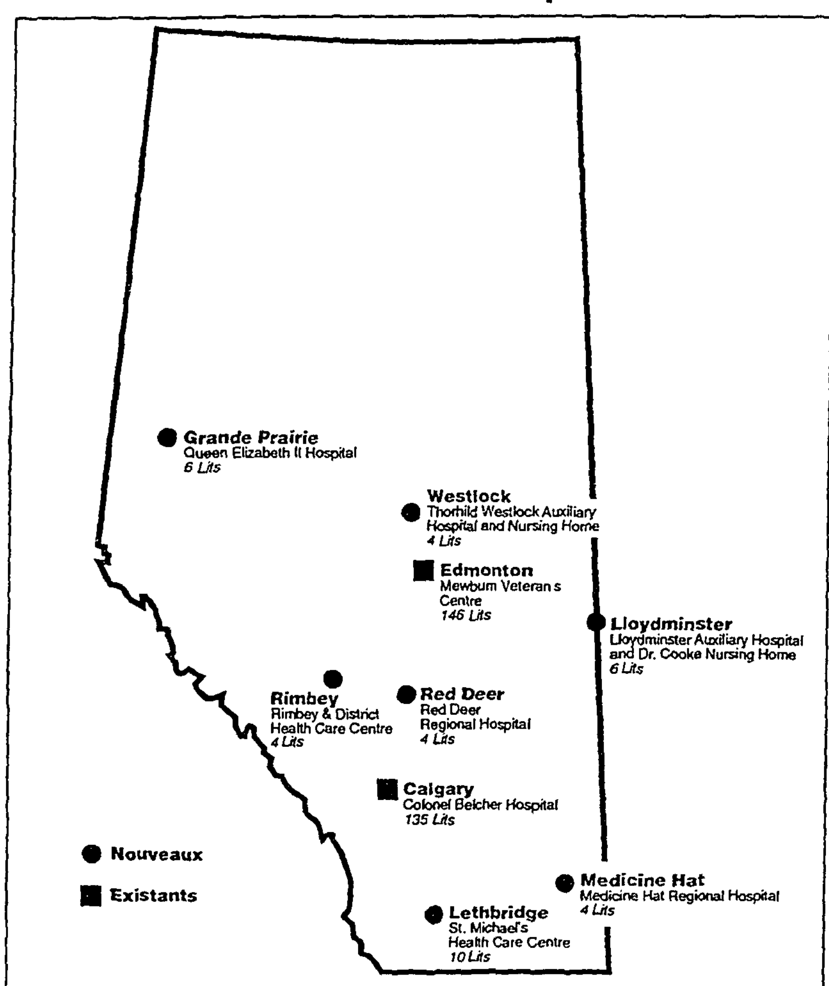
EDMONTON- C'est à peine quelque jours avant le Jour du souvenir que le gouvernement de l'Alberta et Anciens combattants Canada ont signé une entente permettant aux anciens combattants de la province d'avoir un accès prioritaire à des lits de soins de longue durée dans leur région. MM. Gerry Merrithew, ministre des Anciens combattants, et Roy Brassard, ministre provincial responsable des Aînés, ont fait l'annonce de l'ouverture de 38 nouveaux lits lors d'une réunion qui s'est déroulée aux locaux de la Légion canadienne de Strathcor.a #150 avec divers représentants d'anciens combattants, le 4 novembre dernier.

Les 38 nouveaux lits s'ajoutent aux 281 lits prioritaires déjà disponibles pour les anciens combattants de l'Alberta, dont 135 à l'hôpital Colonel Belcher de Calgary et 146 au Centre Mewburn d'Edmonton. Cet ajustement a été fait suite au vieillissement des anciens combattants: l'âge moyen des anciens combattants qui ont servi à la Première Guerre mondiale, à la Seconde guerre mondiale et à la guerre de Corée est respectivement de 94, 72 et 63 ans. Les lits de soins de longue durée mis en priorité pour les anciens combattants seront également mis à la disposition des civils s'ils ne sont pas occupés. «Je suis particulièrement heureux de pouvoir répondre aux besoins changeants de notre population d'anciens combattants et que nos clients d'un bout à l'autre de l'Alberta puissent bénéficier de services plus près de leur domicile», d'affirmer M. Merrithew.

L'ajout de ces 38 lits supplémentaires coûtera six millions de dollars pour vingt ans. Le gouvernement fédéral s'engage à en payer le 2/3 et le gouvernement provincial, 1/3. Coût dispendieux diront certains pour quelque 38 lits! «Ce n'est pas une question d'argent, confie Bob Smith, secrétaire-gérant de la Légion canadienne de Strathcona # 150. C'est une question que nos vétérans sont allés à la guerre pour nous et il faut qu'on les garde et qu'on les garde bien». Quant à Charles Daignau, secrétaire des Amputés de guerre du Canada, il croit que les anciens combattants disparaissent de plus en plus et «c'est bien qu'on puisse les garder près de leur famille».

On estime la population d'anciens combattants en Alberta à environ 39 700.

**Distribution des nouveaux et des anciens lits dans les localités de la province**




LE FRANCO téléphone 465-6581 télécopieur 465-3647

*• Option Plus*

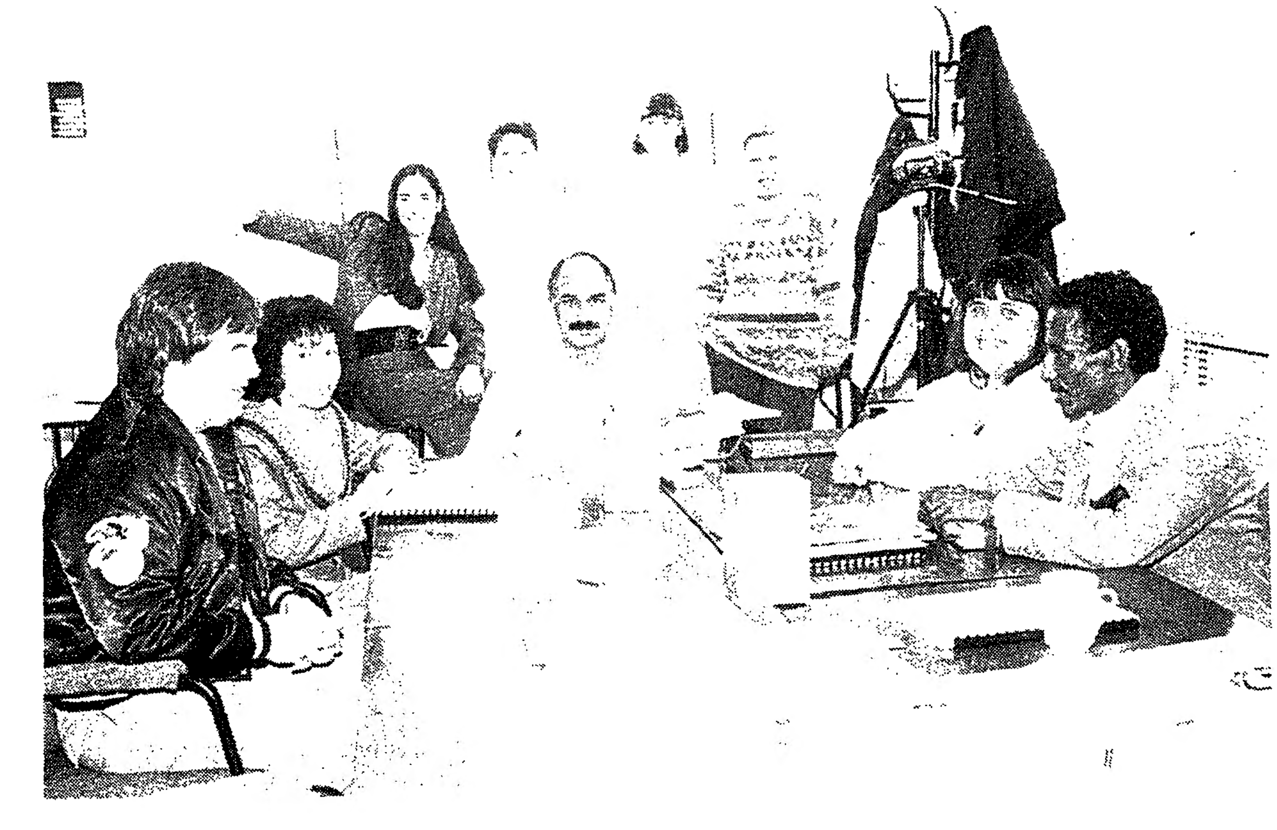
# Programme d'aide pour les chômeurs

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Vous êtes bénéficiaire de l'assurance-chômage? Vous êtes à la recherche d'un emploi mais ne savez pas trop comment procéder? La Société éducative de l'Alberta offre son aide à tous les chômeurs grâce à son programme d'intégration à l'emploi, Option Plus.

Subventionné par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, Option Plus a ouvert ses portes le 9 septembre 1991. En un an, 130 personnes ont pris part au programme et 74% d'entre elles ont trouvé du travail, pour la plupart en dedans de trois semaines. Ayant commencé un deuxième contrat, l'agence a fait monter son taux de réussite à 80%.

En participant au programme Option Plus, les chômeurs apprennent à reconnaître leurs aptitudes et leurs goûts pour se diriger dans un domaine d'emploi qui risque de les satisfaire davantage. Vient ensuite la rédaction d'un curriculum vitae ainsi que le contact avec les employeurs. «Ils doivent faire un minimum de dix appels par jour», spécifie Jacqueline Blais-Wallis, superviseure-conseil du programme.



**Voici l'équipe du programme Option Plus en compagnie de leurs participants. (au fond) Jacqueline Blais-Wallis, superviseure-conseil; Suzanne Beaudoin, secrétaire-réceptionniste; Lolita Coulombe, conseillère; Sophie Fay, coordonnatrice de projet.**

Option Plus offre également plus que des conseils pratiques pour accélérer le retour sur le marché du travail. Pour ceux qui sont intéressés, il est possible de s'initier à l'entrepreneurship, au logiciel Word Perfect ou à améliorer sa prononciation.

Afin de faciliter les démarches des participants, les locaux d'Option Plus renferment une salle d'ordinateurs et une autre salle munie de plusieurs lignes téléphoniques. De nombreuses ressources littéraires sont également mises à la disposition des gens.

Le programme, qui débute à toutes les trois semaines au Centre Marie-Anne-Gaboury, est le seul à offrir des services personnalisés en français parmi les 16 centres de formation à l'emploi d'Edmonton. Cependant, les ateliers de groupes sont offerts dans la langue anglaise puisqu'il n'est pas encore possible de former des groupes composés entièrement de francophones. «C'est drôle mais les francophones aiment être servis en anglais aussi parce qu'ils sont en Alberta et ils veulent vraiment trouver un emploi ici. Alors, ils ont besoin des deux langues», de dire Mme Blais-Wallis. Sophie Fay, coordonnatrice du projet, s'empresse toutefois d'ajouter: «On a toujours essayé d'offrir des ateliers en français, mais on n'a pas la demande. Si on avait la demande, on serait capable de le faire». Les francophones représentaient 30% de la clientèle d'Option Plus l'année dernière.

ARTS ET SPECTACLES

• *Littérature jeunesse*

# La courte échelle, une grande histoire!

**JOHANNE LAUZON**

MONTRÉAL: Ani Croche, Méli Mélo, Zunik, Awa...Drôle de noms? Ce sont pourtant eux les nouveaux héros de la littérature jeunesse. Les fées et les beaux princes tirent désormais la révérence devant ces nouvelles figures de proue, branchées sur la réalité de nos jeunes.

C'est du moins la marque de commerce du leader en la matière, la courte échelle. Mais il ne faut pas entendre par là que maison d'édition jeunesse la plus lue de l'heure se limite à un genre précis, souligne d'emblée le président fondateur, Bertrand Gauthier. «On propose tous les genres littéraires comme aucun autre éditeur québécois. On a tout! Du roman d'amour, science-fiction, policier, épouvante, fantastique, réaliste...»

Créée il y a quinze ans, la courte échelle a vite comblé le vide qui existait dans le Canada français en proposant des livres produits sur mesure pour les jeunes d'ici. Et force est de constater qu'elle a gagné son pari. En 1991, la courte échelle atteignait un million de livres vendus. Depuis, c'est à toutes les années qu'elle frappe le million en vendant partout dans le monde. Les livres sont traduits en allemand, danois, espagnol, chinois, grec...

**De deux à seize ans...et peut-être même plus**

Une constance à la courte échelle: la qualité. Les récits sont rythmés, colorés, stimulants. Et les illustrations rigolotes. Le tout étant appuyé par un graphisme «jazzé». On reconnaît d'un coup d'oeil le livre courte échelle parmi les rayons encombrés des libraires.

La maison d'édition produit à la fois des albums et des livres-jeux pour les petits et des romans pour les plus âgés. Une centaine de titres en tout. Ses romans en particulier ont réellement chamboulé la littérature jeunesse telle qu'on la concevait.

Ainsi, la collection Roman jeunesse présente des livres au ton accrocheur sans toutefois négliger le fond et la forme rédactionnels. Des messages? Oui, en filigrane mais sans rien de trop moralisateur. La courte échelle interpelle le jeune avec doigté. Ne serait-ce qu'à penser aux quelques titres tels «Amour, réglisse et chocolat», «La revanche d'Ani Croche», «Un monstre dans les céréales».

**Comment parler aux jeunes?**

Dès le départ, Bertrand Gauthier avait une certitude. «Les jeunes ne lisent pas parce que les livres ne sont pas intéressants» Et ce qu'il voulait, c'était de mettre à la portée des enfants des «livres modernes avec des valeurs modernes», conçus par «des auteurs contemporains». «Je ne voulais pas faire une littérature d'adultes qui disent aux jeunes: «dans la vie, il faut être courageux, il faut être..» ajoute celui qui en plus de tenir les rênes de l'entreprise se consacre à l'écriture...jeunesse, il va sans dire. Il a écrit dix romans et presque autant d'albums à la courte échelle.

Ani Croche, entre autres, c'est lui. Même si nombreuses sont les jeunes filles qui croient mordicus que le roman «Le journal d'Ani Croche» est un vrai journal de bord d'une des leurs. Des mères ont même demandé à l'auteur ce que contenait ce fameux journal «parce que leurs filles qui l'avaient acheté ne leur avait jamais donné la permission de le lire!»

# LA PAGE DE L'ACFA

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

*Pour la première fois de leur histoire les Albertains pourront participer directement au choix du prochain ou de la prochaine Premier ministre de l'Alberta. Le 27 novembre prochain, participez au processus démocratique! Vous pouvez obtenir des renseignements sur les candidat-es aux adresses et numéros de téléphones suivants. Choisissez le candidat ou la candidats qui représentera le mieux les intérêts des francophones de notre province!*



## *JOHN OLDRING*

6360 - 50 Ave.
Red Deer, Alberta
T4N 4C6
346-4245
1-800-485-9254



## *NANCY BETKOWSKI*

10569 - 109 St.
Edmonton, Alberta
T5H 3B1
469-7760
1-800-363-3762
Fax 426-5157

et

1108 - 4 St.SW
Calgary, Alberta
T2R 0X6
531-2250 Fax. 531-2267



## *RUBEN NELSON*

1210, 333 - 11 Ave. SW
Calgary, Alberta
269-6601
Fax. 263-1410
673-2114



## *RICK ORMAN*

100, 6800 Memorial Dr. NE
Calgary, Alberta
T2A 6V3
248-9113
Fax. 248-8877

et

1520 - 4 St. SW
Calgary, Alberta
T2R 0Y4
244-3317
Fax. 244-3612



## *RALPH KLEIN*

5920 McLoed Tr. S
Calgary, Alberta
T2H 0K2
640-9001
1-800-463-7528
Fax. 640-9023 640-9024

et

9933-63 Ave.
Edmonton, Alberta
T6E 0G2
496-7655 484-8822

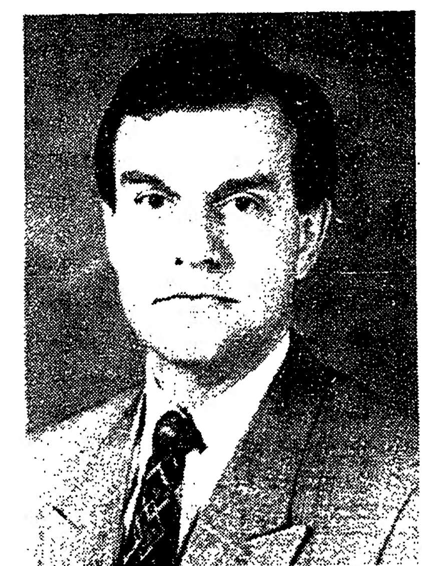


## *ELAINE McCOY*

1011 - 6 Ave. SW
Calgary, Alberta
T2P 0W1
269-2285
1-800-263-6720
Fax. 269-3215

et

10856 - 97 St.
Edmonton, Alberta
T5H 2M5
496-9844



## *DOUG MAIN*

10702 - 101 St.
Edmonton, Alberta
T5H 2S3
426-1992
1-800-661-6246
Fax. 426-2482



## *DAVID KING*

11230 - 110 St.
Edmonton, Alberta
T5G 2G6
471-1992
1-800-463-5464
Fax. 471-4118

**PHOTO NON DISPONIBLE**

## *LLOYD QUANTZ*

BOX 1199
Didsbury, Alberta
T0M 0W0
(1610 - 20 St.)
342-5477
1-800-361-3300
Fax. 335-4987

# La Banque fédérale de développement

EDMONTON- La Banque fédérale de développement (BFD) est une société d'État qui favorise la création et le développement d'entreprises au Canada. Par l'entremise de ses 78 succursales, elle offre une vaste gamme de services financiers et de gestion adaptés aux besoins des propriétaires de PME à l'échelle du pays.

**Services financiers**

Lorsqu'elle a été créée en 1944, la BFD était la première banque au Canada à fournir des prêts à terme aux PME. Aujourd'hui, maintenant que de nombreuses sources en offrent, la BFD complète les institutions du secteur privé en accordant des prêts aux entreprises incapables d'obtenir du financement ailleurs à des conditions raisonnables. Elle offre du financement pour l'expansion d'entreprises, l'acquisition d'immobilisations, l'achat d'entreprises existantes ainsi que des prêts pour renflouer le fonds de roulement en vue de soutenir la croissance des ventes.

Le total des autorisations de prêts se chiffrait à 586 millions $ au 31 mars 1992. La valeur totale des projets des clients pour lesquels la Banque a fourni du financement pendant l'exercice 1992 était de 905 millions $. L'encours des prêts en portefeuille totalisait 2,8 milliards $ au 31 mars 1992. Les entreprises oeuvrant dans les secteurs de fabrication, du tourisme et du commerce en gros et de détail représentent la majorité des clients de la division des Prêts.

**Capital de risque**

L'objectif de la division du Capital de risque est de fournir du financement par actions aux PME qui ont un fort potentiel de croissance mais dont l'accès aux sources de capitaux du secteur privé est limité. La division est une importante source nationale de capital de risque au Canada. Un nombre important des entreprises qui constituent son portefeuille sont au stade de démarrage.

Depuis la création de la division en 1983, la Banque a autorisé des placements de 92 millions $ dans 123 entreprises. Ces placements ont attiré 306 millions $ de plus d'autres sources de financement, ce qui a porté à 398 millions $ la valeur totale des projets financés au 31 mars 1992.

**Services de gestion-conseil**

La division des Services de gestion-conseil de la Banque va beaucoup plus loin qu'une banque traditionnelle pour servir les PME. Les services de formation, de consultation et de planification offerts par chacune des succursales aident les entrepreneurs à régler une foule de questions pouvant influer sur leur réussite.

Grâce à ses services de gestion-conseil, la Banque répond chaque année aux besoins de plus de 100 000 entrepreneurs et personnes s'intéressant aux affaires.

*• Assemblée annuelle*

## Une bonne année pour la SGNO

LUCIENNE BRISSON

EDMONTON- La Société généalogique du Nord-Ouest (SGNO) a tenu son assemblée générale annuelle le 5 novembre dernier.

Le président, Hilaire Fortier, a présenté son rapport annuel suivi du rapport financier. En somme, les choses vont bon train. Le point culminant de la réunion a certainement été la période d'élections:

À venir jusqu'à maintenant, le père Maurice Beauregard, o.m.i., demeure toujours l'aumônier; Hilaire Fortier, président, Georgette Brodeur, vice-présidente; Pauline Vaugeois, propagandiste, réélue pour un autre terme d'un an.

S'ajoutent à ces noms: l'abbé Camille Dozois, qui été secrétaire par intérim pour une bonne partie de l'année; Denise Godbout, Gérard Maisonneuve, Monique Régimbald et Jacqueline Villeneuve.

Dès janvier prochain, Lévis et Georgette Brodeur entreprendront une tournée dans les banlieues d'Edmonton afin d'organiser des ateliers et des cours de généalogie. Ces derniers ont pour but d'enseigner aux personnes intéressées comment on fait de la généalogie, c'est-à-dire par quel moyen il faut procéder pour retrouver la trace de ses ancêtres. Éventuellement, si tout va bien, cette tournée s'étendra à travers toute la province.

La société est composée de 112 membres dont 35 sont d'Edmonton.

Pour les uns, la généalogie est un passe-temps, une science à découvrir; pour d'autres, c'est une vraie passion, parfois très intrigante, désarmante et parfois méritoire. Quoi qu'il en soit, on y revient toujours!

# Une bourse d'études, pourquoi pas?

DIANE LEMELIN

EDMONTON- Sylvianne Tailleur, originaire de Peace River, a obtenu une bourse d'études offerte par les Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge.

Cette congrégation offre une bourse, au montant de 200$, depuis 1991. Ce geste souligne leur arrivée dans l'Ouest canadien. En 1891, leur première mission prend place à Onion Lake en Saskatchewan où trois religieuses ont oeuvré comme éducatrice auprès des Cris.

Pour mériter cette bourse, il faut être francophone de l'Alberta ou de la Saskatchewan et s'inscrire à temps plein à la Faculté Saint-Jean dans un programme de baccalauréat en éducation.

Rejoignant tous ces critères, Sylvianne prépare son dossier en vue de présenter sa candidature. C'est à l'école Héritage de Jean Côté qu'elle a trouvé l'information alors que des représentants de la Faculté Saint-Jean, en tournée de promotion, en avaient parler.

Active et serviable, Sylvianne s'est beaucoup impliquée dans sa communauté et dans son école; ce qui constitue également un critère pour l'obtention de la bourse. S'occupant de la fête des finissants, oeuvrant pour Appui jeunesse et avec les Nordiques, groupe régional de Francophonie jeunesse de l'Alberta à Rivière-la-Paix, elle trouve à travers ses engagement le temps d'aider ceux qui l'entourent.

Pourquoi a-t-elle choisi de poursuivre ses études à la Faculté Saint-Jean? Elle mentionne l'importance de poursuivre ses études en français après la 12e année et ce, sans avoir à s'éloigner ou quitter la province.

Elle spécifie également qu'une bourse, «ça aide grandement», mais qu'elle serait venue à la Faculté de toute façon.

Alors, il ne faut pas dire que cela n''arrive qu'aux autres. Sylvianne Tailleur a mis tout de son côté et a tenté sa chance. C'est avec fierté qu'elle a accepté cette bourse des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge.



**Sylvianne Tailleur, jeune boursière de Peace River, étudiante en éducation à la Faculté Saint-Jean.**

## On vit de plus en plus vieux au Canada

OTTAWA(APF): Les possibilités de vivre centenaire augmentent d'un recensement à l'autre.

Selon le dernier recensement, le Canada comptait environ 3 700 personnes âgées de 100 ans ou plus, soit trois fois plus qu'il y a 20 ans. Plus extraordinaire encore, pas moins de 1 200 Canadiens célébreront cette année leur 100 ième anniversaire de naissance.

Il faut dire que le nombre de personnes âgées est en hausse constante au pays. Il y avait en juin 1991 3,2 millions de personnes de 65 ans et plus, soit 472 000 de plus que lors du recensement précédent en 1986.

La majorité des centenaires, nous dit Statistique Canada, vivent dans les régions métropolitaines surtout à Toronto, Montréal, Vancouver, Victoria et Winnipeg. La majorité, 62 pour cent, vivent dans les logements collectifs alors que 38 pour cent vivent dans des logements privés.

Selon des projections réalisées par Statistique Canada, le nombre de centenaires pourrait passer de 3 700 en 1991 à 7 400 en 2011. Et en 2031, le Canada pourrait bien compter 25 000 centenaires, alors qu'il y aura plus de 8 millions de personnes âgées de 65 ans et plus.

Reste la question: comment devient-on centenaire? Selon l'auteur du livre « Le grand défi: tous centenaires en bonne santé» publié en 1991 par Louis Bériot, les raisons expliquant la durée de vie des centenaires sont assez semblables: un très bon système immunitaire qui les a mis à l'abri des maladies; un mode de vie équilibré, sans privation ni excès et un caractère «bien trempé», qui dénote une volonté peu commune. En effet!

# ÉCOLO ÉCHOS...

## Protégeons les grues blanches d'Amérique

MEADOW LAKE (Sask) - Les fils à haute tension peuvent constituer un danger pour les jeunes grues inexpérimentées ainsi que pour d'autres oiseaux en vol. Des mesures sont prises pour prévenir les morts accidentelles dans les corridors migratoires connus des grues blanches d'Amérique. Grâce à un accord de coopération entre Environnement Canada, le ministère des Pêches et des Océans, la province de la Saskatchewan et la SaskPower Corporation, le trajet de la ligne de transmission d'énergie de Meadow Lake a été établi de façon à éviter les aires de repos importantes des grues blanches d'Amérique. En outre, un programme de recherche a été mis sur pied pour réduire davantage le nombre d'oiseaux tués lors de collisions avec des installations aériennes.

• *L'incapacité augmente avec l'âge*

## 15% des Canadiens souffraient d'incapacité en 1991!

OTTAWA(APF): Pas moins de 4,2 millions de Canadiens, soit 15,5 pour cent de la population canadienne, ont déclaré une quelconque incapacité en 1991 dans le cadre d'une enquête sur la santé et les limitations d'activités.

Selon Statistique Canada qui a mené cette enquête, il s'agit d'une hausse par rapport à 1986, alors que 13,2 pour cent de la population avait déclaré une incapacité. La plus forte hausse est survenue parmi les personnes qui ont déclaré une incapacité légère et selon l'organisme fédéral, cette hausse est due en partie par le vieillissement de la population.

C'est en Nouvelle-Ecosse où on compte le plus de Canadiens souffrant d'une incapacité avec 21,3 pour cent de la population. La Saskatchewan suit derrière avec 19,1 pour cent. Seules les provinces de Terre-Neuve (10 pour cent) et du Québec (12,5 pour cent) ainsi que les Territoires du Nord-Ouest (12,6 pour cent) et le Yukon (11,1 pour cent) sont sous la moyenne nationale à ce chapitre.

L'enquête confirme évidemment que l'incapacité augmente avec l'âge. Alors que 7 pour cent des enfants de moins de 15 ans souffraient d'une incapacité en 1991, près de la moitié des personnes âgées de 65 ans et plus (46,3 pour cent) étaient dans cette situation.

Ce sont les incapacités reliées à la mobilité et à l'agilité qui étaient le plus souvent déclarées chez les adultes de 15 à 64 ans. Souffrir d'incapacité ne veut pas dire pour autant que la personne est incapable de vivre une vie normale. Seulement 8 pour cent des personnes de 15 à 34 ans et 19,4 pour cent des personnes de 55 à 64 ans ont indiqué qu'elles souffraient d'une incapacité grave.



# CONCOURS DE DESSINS DE NOËL

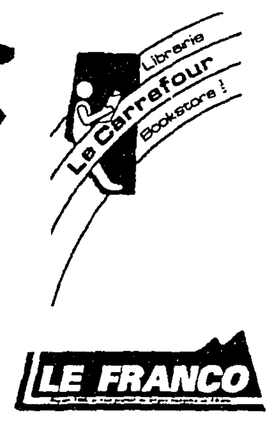
À l'occasion de la période des Fêtes, le journal **LE FRANCO** et la librairie **LE CARREFOUR** organisent un concours de dessins de NOËL pour les jeunes **de 3 à 18 ans** inclusivement.

Dessinez un sujet se rapportant à la Fête de Noël, à l'hiver, au Jour de l'An, etc. Faites travailler votre imagination.
Nous remettrons 8 PRIX (livres d'histoire, cassettes, disques compacts, dictionnaires, etc.) d'une valeur de $25 chacun, aux 2 plus beaux dessins dans les 4 catégories suivantes:

Catégorie A - **3 à 6 ans** Catégorie B - **7 à 9 ans**
Catégorie C - **10 à 13 ans** Catégorie D - **14 à 18 ans**

**Date limite**: vous avez jusqu'au **4 décembre 1992 à minuit**, l'oblitération postale faisant foi, pour nous envoyer votre chef-d'oeuvre.
Les noms des gagnants seront connus dans l'**ÉDITION SPÉCIALE DE NOËL** du journal LE FRANCO, **LE 18 DÉCEMBRE 1992.**

LES HUIT DESSINS GAGNANTS SERVIRONT À ILLUSTRER L'ÉDITION SPÉCIALE DE NOËL ET SERONT AUSSI EXPOSÉS À LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR **du 18 décembre 1992 au 2 janvier 1993.**




LE FRANCO

Pour identifier la personne qui a fait le dessin, veuillez, s.v.p. utiliser le coupon ci-joint:

NOM: ____________
ÂGE: ____________
ADRESSE: ____________
____________
CODE POSTAL: ____________
TÉLÉPHONE: ____________

**Retourner à:** LE FRANCO 8923 - 82 Avenue, Edmonton, Alberta, T6C 0Z2

*• La radio de la STC*

# Une aventure enrichissante

ALAIN BERTRAND

CALGARY- Tous les dimanches après-midi à 13h00, l'émission «Le panier percé» envahit les ondes de CJSW 90,9 sur la bande MF. Sous l'égide de la Société de théâtre de Calgary et sous la tutelle de la radio communautaire de l'Université de Calgary, cette émission est animée par des bénévoles depuis sept ans. Ces bénévoles, parmi lesquels on retrouve Sylvie Charrette, Étienne Marchand, Nathalie Tremblay, Jean-Marc Labonté et le directeur Jean Raymond animent en moyenne une émission par mois. Le contenu musical est à 100% francophone et provient autant du Québec, de l'Ouest canadien, que de France. «Nous jouons même du rap français que l'on ne peut pas retrouver ailleurs. Ce sont des Français qui viennent passer leur service militaire ici qui nous y introduisent», explique Jean Raymond.

Malgré tout, la radio n'a pas une grosse cote d'écoute. Même si le nombre de personnes qui écoutent augmente régulièrement, il demeure assez restreint.

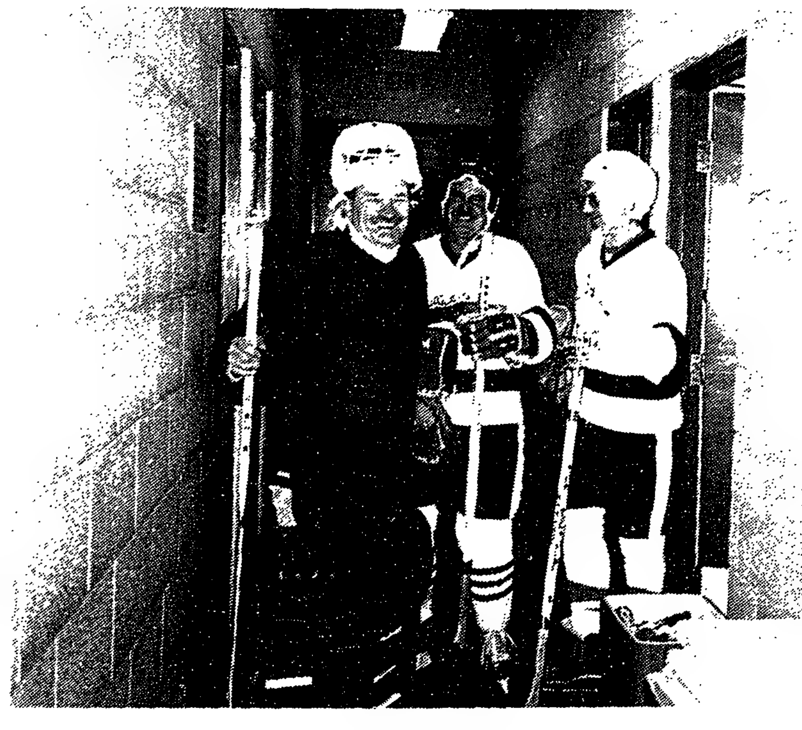
Jean Raymond veut inviter les gens à participer. «Nous prenons des demandes musicales. Nous nous faisons un plaisir de faire jouer les vieux disques, ceux avec des égratignures, c'est plus l'fun! Nous voulons aussi développer un côté informatif où nous pourrions parler des spectacles à venir, des arts et de sports».

La radio se cherche toujours d'autres bénévoles. «Que les gens n'hésitent pas. Nous donnons la formation nécessaire à tous les intéressés. Nous aidons à développer les techniques d'entrevue téléphonique et de montage. Nous pouvons vous montrer comment préparer un communiqué et un montage professionnel, de poursuivre Jean Raymond. Chaque animateur peut adapter son émission selon ses intérêts et parler de sujets qui l'intéressent». Tout est possible, autant des émissions de radio-théâtre que des reportages ou des chroniques régulières car la radio est continuellement à la recherche de nouvelles idées. Les intéressés peuvent communiquer avec Jean Raymond en appelant la Société de théâtre de Calgary au 259-5583.

# 2ième tournoi de hockey franco-fun

GUY SCHERRER

EDMONTON- Si vous étiez à l'aréna Argyle les 13 et 14 novembre derniers vous avez pu constater que l'atmosphère était à la fête. Qui avait-il de si particulier? Simplement une «gang» de francophones réunis pour le plaisir de jouer au hockey et de se rencontrer. L'ambiance qui régnait était celle du hockey de rue qui se joue entre «chums» avec le désir de se rencontrer pour s'amuser, rien de plus, comme nous le faisions tous dans notre jeunesse. On divise la «gang» en deux, on joue, si une équipe est trop forte on redivise et on continue. Le seul but est le plaisir. Qu'est-ce qui a fait que l'on ait pu percevoir cette ambiance de franche camaraderie?



**L'enthousiasme a été à son maximum tout au long de la fin de semaine. André Roy, Ray Prévost et Ernest Lefebvre prennent un instant de repos entre deux périodes.**

Est-ce l'allure du tournoi luimême? Chaque équipe comptait des joueurs des trois catégories d'âges suivantes: de 18 à 34 ans, 35 à 44 ans et 45 ans et plus. Toutes les équipes comptaient une ligne de chaque catégorie d'âge et elle en affrontait une autre du même âge. Les changements de ligne se faisaient à toutes les 2 minutes. Chaque joueur participait à 3 rencontres dans des équipes différentes avec des coéquipiers différents. Les équipes étaient divisées par les deux directeurs du tournoi MM. Adrien Bouchard et Gilbert Guénette. Par ce mode de fonctionnement les organisateurs voulait favoriser la participation. En plus elle était le seul critère de valorisation, pas de statistiques, pas de gagnants... Chaque participant ont reçu une rondelle souvenir. Après chaque partie, il y a eu pour les joueurs de chaque équipe le tirage d'un billet donnant droit à 2 bières gratuites. À la fin du tournoi des prix en argent de 200$, 100$ et 50$ ont été tirés au hasard parmi les joueurs qui étaient présents aux 3 joutes.

Est-ce le recrutement des joueurs? Il a été fait par des bénévoles aux quatres coins de la province. La région d'Edmonton comptait 4 recruteurs: Jean Amyotte, Adrien Bouchard, Jos Préfontaine et Michel Roy. Ensemble ils ont recruté 60% des joueurs du tournoi. Le reste du travail a été fait par Rémi Cyr (Legal), Simon Dallaire (Bonnyville), Gilbert Guénette (Calgary), Maurice Joly (Saint-Paul), Emile Laurin (Tangent) et Victor Tardif (Falher). Cette année encore le nombre de joueurs était limité à 128, pour ainsi former 8 équipes. Trois semaines avant le début du tournoi toutes les places disponibles étaient prises, la liste d'attente de 20 joueurs était complète et de nombreuses autres inscriptions ont dû être refusées. Pour l'édition 1992 du tournoi franco-fun, 70% des joueurs en étaient à leur deuxième participation.

Est-ce à cause de l'arbitrage? Cette année l'arbitrage était la responsabilité de M. Wilfred Robinson. Les arbitres étaient bien préparés à leur tâche, un style souple et tolérant face aux hors-jeux. Ils laissaient la joute se dérouler en faisant le moins d'intervention possible.

Est-ce à cause du bon déroulement du tournoi? Pour être certain de ne pas faire fausse route durant le tournoi, M. Robert Houle était là pour veiller au grain. Il devait s'assurer des petits détails, comme le manque de gilets rouges...

Est-ce à cause de la soirée dansante du samedi soir? Pour bien terminer la fête à laquelle ils étaient venus participer, les joueurs étaient invités à une soirée au «Bonnie Doon Community Hall». Les 150 billets pour cette soirée de clôture ont tous été vendus. L'organisation de cette soirée et la gestion des bénévoles était la responsabilité de Mme Angèle Robinson. Après le souper les participants ont eu droit à différents types d'animation: tirage surprise, musique par M. Michel Roy, présentation par M. André Roy d'extraits de la pièce de théâtre «La vie après le hockey.»

Pour tous les joueurs il n'y a aucun doute, c'est l'amalgame de tous les aspects du tournoi qui font la réussite de ce projet. Pour M. Guénette, le tournoi franco-fun c'est l'aboutissement de 5 ans de travail, il est bien fier des résultats. Les deux directeurs parlent déjà de l'an prochain. La formule restera la même; les seules modifications à apporter sont du côté des inscriptions. Hé! Les amateurs de hockey, préparez-vous pour l'année prochaine. Ce sera les 19 et 20 novembre et il n'y aura toujours que 128 places.



# Le travail à la ferme: plus de quoi vivre!

OTTAWA (APF): Le début des années 1990 figurera parmi les périodes sombres dans les annales agricoles au pays. Les fermes canadiennes sont endettées, les denrées se vendent pour presque rien, les fermiers doivent travailler à l'extérieur pour joindre les deux bouts. Jamais n'a-t-on vu pire depuis la crise des années 1930.

Sauf en 1983, alors que les entreprises se remettaient de peine et de misère de la précédente flambée des taux d'intérêt, il faut reculer à 1937, au milieu de la pire décennie du siècle, pour trouver pareille situation, indique-t-on à la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA).

Depuis 1986, le revenu gagné à la ferme est à la baisse. En 1990, selon les dernières données fournies par Agriculture Canada, la famille agricole moyenne n'a tiré qu'un maigre 15 707 $ de son exploitation. L'année 1991 ayant été plus difficile encore, la situation n'a pu qu'empirer, estime-t-on à la FCA. D'ailleurs, Statistique Canada faisait état en août dernier du plus bas indice des prix agricoles depuis 1979.

Cette situation force plusieurs familles qui ont toujours vécu de la ferme à changer leurs habitudes, voire leur mode de vie. De plus en plus, elles travaillent à l'extérieur pour suppléer au manque à gagner. Dans certains cas, le salaire touché dépasse ce ce que la ferme rapporte. En moyenne, les familles qui ont tiré moins de 16 000 $ de leur ferme en 1990, ont gagné plus de 20 000 $ à l'extérieur.

Malgré ce travail supplémentaire, elles n'ont pas pu faire aussi bien que la famille canadienne moyenne, qui empoche aisément plus de 40 000 $ par an comparativement à 36 958 $ pour une famille agricole.

Il arrive que la situation devienne intenable. On finit alors par abandonner. Ainsi, le nombre de fermes est en constante régression depuis 25 ans, selon Statistique Canada. En 1966, on comptait 430 000 fermes au pays. Aujourd'hui, on tombe sous la barre des 300 000 fermes.

Les anciens propriétaires ont soit quitté la terre à jamais, ou sont devenus employés du nouveau propriétaire, sur ce qui était, naguère, la ferme familiale.

Ce n'est pas encore le temps de souffler pour ceux qui triment dur pour boucler leur budget.

Plusieurs entreprises ont tellement emprunté qu'elles parviennent tout juste à rembourser. En vingt ans, la dette agricole s'est multipliée par quatre au pays. Elle atteint aujourd'hui 23,8 milliards $. Il faudrait dix ans pour la rembourser si toutes les fermes du pays y consacraient

...suite en page 17





Office national des transports du Canada
Région de l'ouest

National Transportation Agency of Canada
Western Region

**PTARMIGAN AIRWAYS LTD.**

**AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN**

n° 921202 WR au rôle:
Dossier n° M 4205/P93-3-1/2282

Aux termes de la licence n° 882110, Ptarmigan Airways Ltd. est autorisée à exploiter un service intérieur entre points déterminés (classe 3) pour le transport de personnes et de marchandises afin de desservir les points Yellowknife, Snowdrift, Lac la Martre, Rae Lakes, Fort Resolution, Pine Point, Hay River, Fort Simpson, Holman Island, Coppermine, Rankin Inlet, Baker Lake, Fort Smith, Cambridge Bay, Pelly Bay, Gjoa Haven, Spence Bay and Inuvik (Territoire du Nord-Ouest) et Whitehorse (Territoires du Yukon) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A,B,C, et E,

Les conditions nos 2 et 3 de ladite licence stipulent que:

2. La licenciée doit desservir Snowdrift, Lac la Martre , Rae Lakes et Pine Point (Territoire du Nord-Ouest) par aéronefs du groupe E que lorqu'une piste d'atterrissage sur glace y est aménagée.

3. Il est interdit à la licenciée d'acheminer du trafic local entre Rankin Inlet et Baker Lake.

La licenciée demande maintenant à l'Agence l'autorisation de servir le point Edmonton (Alberta) au moyen d'aéronefs à voiture fixe des groupes C et E aux termes de ladite licence.

Toute collectivité, personne ou organisme intéressée peut faire une intervention contre cette demande suivante les modalités fixées dans les Règles générales de l'Office national des transports du Canada. L'intervention doit être déposée auprès du Secrétaire de l'Office au plus tard le **8 décembre 1992.** Une copie de l'intervention doit être signifiée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire devra se faire en mains propres, par courrier recommandé ou par messager, à l'Office national de transports du Canada au 3ième étage, 350-Troisième Avenue Nord, Saskatoon (Saskatchewan), S7K 6G7, ou par télécopieur (n° 306-975-5206).

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Kathy Smith au 306-975-5203.

**TIME AIR INC.**

**AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN**

n° 921275 au rôle
Dossier n° M4205/T44-4-6/2301

Au termes de la licence n° 882574 Time Air Inc. est aurorisée à exploiter un service intérieur de vols affrétés (classe 4) pour le transport de personnes et de marchandises à partir d'une base située à Edmonton (Alberta)

La Condition n°1 stipule ce qui suit:

> Le licencié est autorisé à utiliser des aéronefs à voiture fixe du group D, et d'aéronefs dotés d'hélices du groupe E.

Le licencié demande maintenant l'autorisation d'utiliser également des aéronefs du groupe C et de supprimer la restriction d'utiliser des aéronefs dotés d'hélices du groupe E aux termes de ladite licence.

Toute collectivité, personne ou organisme intéressé peut faire une intervention contre cette demande suivant les modalités fixées dans les Règles générales de l'Offices national des transports. L'intervention doit être déposée auprès du Secrétaire de l'Office au plus tard le **21 décembre 1992.** Une copie de l'intervention doit être signifiée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire devra se faire en mains propres, par poste certifiée ou par messager, à l'Office national des trasports du Canada, 15, rue Eddy, Hull (Québec), K1A 0N9 ou par télex 053-3615 ou par télécopieur (819) 953-5562 ou (819) 953-8798.

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instruictions pour le dépôt d'une intervention. Pour de amples renseignements, téléphonez à R. Primeau au (819) 953-8956 ou N. Hay au (819) 997-6108.



**AMÉRIQUE DU NORD**

## AVIS D'INTENTION

Avis est notifié par les présentes, conformément à la loi et à la réglementation sur l'abandon des lignes de chemin de fer, que les chemins de fer nationaux du Canada ont déposé une demande concernant l'abandon de la ligne susmentionnée. Toute personne désirant s'opposer à cette demande peut le faire en déposant une déclaration écrite, conformément à l'article 161 de la loi, auprès du:

SECRÉTAIRE
Office national des transports
Ottawa
K1A 0N9

soixante jours, au maximum, après la date du présent avis. Copie de la déclaration doit être en même temps envoyée au chemin de fer demandeur, à l'adresse figurant ci-dessus.

Veuillez prendre note que quiconque pourra fournir à l'office une preuve documentée qu'il existe une chance raisonnable pour que l'embranchement devienne rentable dans un avenir prévisible, doit déposer auprès de l'office une déclaration écrite qui en expose le bien-fondé ainsi que la preuve, déclaration qui doit parvenir à l'office dans les 60 jours suivant la date du présent avis.

**SUBDIVISION ATHABASCA, PROVINCE D'ALBERTA DU P.M. 32,2 AU P.M. 93,1**

| GARE | P.M. | POPULATION |
|---|---|---|
| Vimy | 39.4 | 186 |
| Clyde | 45.2 | 428 |
| Tawatinaw | 58.6 | 11 |
| Rochester | 64.5 | 105 |
| Meanook | 80.7 | 14 |
| Colinton | 85.4 | 147 |
| Athabasca | 93.1 | 1,975 |

Le passage du dernier train sur ce tronçon remonte au 14 janvier 1991.

M. S.A. Cantin
Avocat général
Chemins de fer nationaux du Canada
C.P. 8100
Succursale A
Montréal
H3C 3N4

Travaux publics Canada / Public Works Canada

## Appel d'offres

Les SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou les services mentionnés ci-dessous seront acceptées jusqu'à 14 h le jour de la date limite. Elles doivent être adressées au gestionnaire de district, finances et administration district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, C.P. 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission au bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, n° de téléphone (204) 983-2372.

**PROJET**

N° 781277 - AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA
Réserve indienne de Garden Hill (Manitoba)
Complexe scolaire de Garden Hill

Date limite: le mardi 15 décembre 1992

Dépôt: 250$

Les documents de soumission peuvent également être obtenus aux bureaux deTravaux publics Canada situés aux adresses suivantes, 101, 22e Rue, pièce 201, Saskatoon (Saskatchewan); 1867, rue Hamilton, pièce 500, Régina (Saskatchewan); et 9700, avenue Jasper, Edmonton (Alberta). On peut également les consulter aux bureaux des associations de constructeurs de Régina et de Saskatoon (Saskatchewan), d'Edmonton et de Calgary (Alberta) ainsi que de Winnipeg et de Brandon (Manitoba).

DÉPÔT DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants dans les domaines de l'électricité, de la mécanique, de l'adduction d'eau et des égouts doivent présenter leurs soumissions par l'intermédiaire du Winnipeg Bid Depository, situé au 290, rue Burnell, C.P. 737, Winnipeg (Manitoba), au plus tard le vendredi 11 décembre 1992 à 14h, conformément aux règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt des soumissions (projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral) datées du 7 août 1981.

Pour tout renseignement d'ordre technique, prière de communiquer avec Doug Layton, gestionnaire de projet, au (204) 983-3253

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, prière de composer le (204) 983-2372

**DIRECTIVES**

Les chèques pour les plans et devis doivent être libellés à l'ordre du Receveur général du Canada. Le dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Construction de défense Canada / Defence Construction Canada

LES SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-dessous seront reçues à l'adresse et l'heure indiquées sur la formule de soumission.

**DOSSIER:** SD 299 14
bfc Suffield, Alberta
Rénovation au bâtiment 210

**DATE DE FERMETURE:**
LE MERCREDI 2 DÉCEMBRE 1992

**DÉPÔT POUR DOCUMENTS:**
NIL

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Construction de Défense Canada, Ottawa, Ont., tél.: (613) 998-9549 ou télécopieur: (613) 998-1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de Construction, au bureau régional de CDC ainsi qu'au bureau de la fermeture des soumissions dans la région du projet.

Canada

## Ferme

...suite de la page 16

tous leurs revenus.

La récente baisse des taux d'intérêt va peut-être soulager les agriculteurs qui comptent emprunter bientôt, mais elle n'allège pas le fardeau de ceux qui sont passés devant leur gérant de banque au cours des deux dernières années.

L'ultime espoir des fermiers: de meilleurs revenus. Mais là aussi, l'avenir augure mal.

Les gains dépendent du prix qu'ils obtiennent à la vente de leur production. Or, le boisseau de blé se vend beaucoup moins cher aujourd'hui qu'il y a vingt ans. En 1972, un céréaliculteur pouvait s'acheter un tracteur de 120 chevaux avec l'équivalent de 31 000 boisseaux. S'il rêve de la même machine aujourd'hui, il lui faudra 230 000 boisseaux pour se la payer!



### CRTC — Avis de modofication — Canada

Avis d'audience publique CRTC 1992-15-1. Suite à son Avis d'audience publique CRTC 1992-15 du 2 octobre 1992 relativement à l'audience publique qui débutera le 30 novembre 1992, 9h00, au Centre de conférences, phase IV, 140, promenade du Portage, Hull (Qué.), le Conseil annonce que L'ARTICLE SUIVANT: Première partie - article 5 EST MODIFIÉ ET LES CHANGEMENTS SONT LES SUIVANTS: TORONTO (Ont.). Demande (920478500) présentée par RICHARD H. LING en vue d'obtenir l'autorisation d'acquérir le contrôle effectif de la CHINAVISION CANADA CORPORATION (La Chinavision), titulaire de la licence du réseau d'émissions spécialisées de langue chinoise. La requérante, en exerçant son droit de conversion contenu dans une convention de prêt, deviendra l'actionnaire majoritaire de la Chinavision par l'acquisition de 10 000 000 d'actions ordinaires avec droit de vote de la trésorerie. Lesdites actions seront ensuite cédées à la Chinavision Holdings Inc., une compagnie à part entière appartenant à Richard H. Ling. Examen de la demande: Chinavision Canada Corporation, 160, chemin Duncan Mill, Don Mills (Ontario), M3B 1Z5.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

### CRTC — Avis public — Canada

CRTC - Avis public 1992-72: Examen des règlements et politiques du CRTC concernant la radio - Le CRTC annonce les résultats d'un examen exhaustif, amorcé en juin dernier, de ses règlements et politiques en matière de radio. Jusqu'au 30 novembre 1992, le CRTC acceptera les demandes de stations FM commerciales qui désirent supprimer les engagements concernant le maximum de répétitions d'une pièce musicale particulière et le minimum de sélections musicales différentes qu'elles pourraient faire jouer chaque semaine. Le Conseil demande au public de formuler des observations sur différentes modifications importantes apportées à ses règlements et politique qui pourraient toucher l'industrie de la radio et les auditeurs, notamment: - le remplacement des obligations actuelles concernant les nouvelles et les créations orales par une exigence plus souple et plus ciblée, à savoir qu'un tiers de la semaine de radiodiffusion doit être consacré à la programmation locale. L'exigence ne s'appliquerait pas, cependant, aux marchés ne comptant qu'une seule station commerciale privée; - l'abolition des restrictions relatives à la publicité diffusée par les stations FM commerciales; - l'examen des obligations actuelles des stations en matière de développement des talents canadiens en vue d'un assouplissement et de l'élaboration d'une approche davantage axée sur les objectifs de politique. Les parties intéressées à formuler des observations sur les changements proposés doivent les faire parvenir au Secrétaire général du CRTC. Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard, le ou avant le 8 janvier 1993. Le texte complet de cet avis est disponible à la salle d'examen du CRTC au (819) 997-2429, ou au bureau régional de Vancouver au (604) 666-2111.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



## Radio-Canada Alberta

### Semaine du 21 au 27 novembre 1992

**Samedi**

- 17h00 Le Téléjournal
- 17h30 Scully rencontre
- 18h00 La soirée du hockey: Ottawa à Montréal
- 20h30 La bande des six
- 21h30 Métropolis
- 22h30 Le Téléjournal
- 22h51 Les nouvelles du sport
- 23h10 Télé-sélection: La menace

**Dimanche**

- 17h00 Course destination monde
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h02 Découverte
- 19h00 Le dimanche
- 19h30 Surprise sur prise
- 21h00 Les beaux dimanches: La petite bonne femme en pain d'épice
- 22h55 Le dimanche
- 22h58 Les nouvelles du sport
- 23h15 Les gagnants des Prix Génies
- 00h00 Le Clap
- 00h30 Ciné-Club: Le sud

**Lundi**

- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les détecteurs de mensonges
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 À communiquer
- 19h00 Marilyn
- 19h30 Taquinons la planète
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 Jamais deux sans toi
- 22h00 La loi de Los Angeles
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h35 Second regard

**Mardi**

- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les détecteurs de mensonges
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 À communiquer
- 19h00 Marilyn
- 19h30 Comment ça va?
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 Montréal P.Q.
- 22h00 Restez à l'écoute
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Millefeuille
- 00h00 Cinéma: Le jeu de puissance

**Mercredi**

- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les détecteurs de mensonges
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 À communiquer
- 19h00 Marilyn
- 19h30 L'enfer c'est nous autres
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 L'or et le papier
- 22h00 Enjeux
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Cinéma: La passerelle

**Jeudi**

- 17h00 Les aventures de Tintin
- 17h30 Les détecteurs de mensonges
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 À communiquer
- 19h00 Marilyn
- 19h30 Tous pour un
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 Lance et compte
- 22h00 Raison passion
- 22h30 À tout prix
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Cinéma: Un éléphant ça trompe énormément

**Vendredi**

- 17h00 Les années coup de coeur
- 17h30 Les détecteurs de mensonges
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 À communiquer
- 19h00 Les contes d'Avonlea
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point-média
- 21h00 Les grands films: Pas de répit pour Mélanie
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Cinéma: Cocoon

## TV5 L'EUROTÉLÉ ★★★★★

### Semaine du 21 au 27 novembre 1992

**Samedi**

- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Thalassa
- 19h00 Sacrée soirée
- 20h30 Le cercle de minuit
- 21h40 Bon week-end
- 22h05 Journal télévisé Suisse
- 22h35 Thalassa
- 23h35 Sacrée soirée
- 01h05 Radio France internationale

**Dimanche**

- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 7 sur 7
- 19h00 Caractères
- 20h05 Ramdam
- 20h30 Le cercle de minuit
- 21h40 En appel
- 22h10 Journal télévisé Belge
- 22h40 7 sur 7
- 23h40 Caractères
- 00h45 Ramdam
- 01h10 Radio France internationale

**Lundi**

- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Téléobjectif
- 19h00 Bas les masques
- 20h05 Obsidienne
- 20h35 Dossiers justice
- 21h00 Les grands détectives
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 Téléobjectif
- 23h30 Bas les masques
- 00h35 Obsidienne
- 01h00 Radio France internationale

**Mardi**

- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Téléscope
- 19h00 Frou-frou
- 20h00 Voyage en Nunavik
- 20h30 Spécial cinéma
- 21h30 Embarquement porte n°1
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 Téléscope
- 23h30 Frou-frou
- 00h30 Voyage en Nunavik
- 01h00 Radio France internationale

**Mercredi**

- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Géopolis
- 19h00 Toutes griffes dehors
- 20h00 Le divan
- 20h30 Le cercle de minuit
- 21h40 Autant savoir
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 Géopolis
- 23h30 Toutes griffes dehors
- 00h30 Le divan
- 01h00 Radio France internationale

**Jeudi**

- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Faut pas rêver
- 19h00 Envoyé spécial
- 20h30 Le cercle de minuit
- 21h40 Montagne
- 22h05 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h35 Faut pas rêver
- 23h35 Envoyé spécial
- 01h05 Radio France internationale

**Vendredi**

- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Strip-tease
- 19h00 Bouillon de culture
- 20h30 La tête des autres
- 22h40 Journal télévisé de FRANCE 3
- 23h10 Strip-tease
- 00h05 Radio France internationale

| Alberta: | | Position |
|---|---|---|
| Edmonton | Shaw Cable | 43 |
| Edmonton | Vidéotron | 37 |
| Saint Paul | Northern Cable | 35 |
| Red Deer | Shaw Cable | 31 |
| Medicine Hat | Cablev. Medicine Hat | 18 |
| Calgary | Rogers Cablesystems | |

## A VOTRE SERVICE



## DÉCÈS

# Hommage à soeur Yvonne Brien, c.s.c.


Soeur Yvonne Brien

EDMONTON- Le 15 septembre 1992, soeur Yvonne Brien s'éteignait paisiblement à l'âge de 85 ans. Elle est partie pour l'ultime voyage vers son Seigneur tout doucement, enveloppée dans la grande paix du ciel.

Soeur Yvonne est née le 22 juin 1907 à St-Lin (Québec). Quand elle n'avait que 4 ans, ses parents sont venus à l'aventure dans l'Ouest canadien et se sont installés sur une ferme à quatre milles au nord de Falher. La famille était composée de neuf enfants dont quatre soeurs sont encore vivantes.

Elle a fait ses études élémentaires à Falher et les a poursuivies à Morinville chez les Filles de Jésus et sa 12e année au couvent des Soeurs de Sainte-Croix à Saint-Laurent (Québec). Dès 1929, elle est de retour en Alberta pour se lancer dans l'enseignement, carrière à laquelle elle se consacre pendant 35 ans. Elle fut une éducatrice compétente, d'une ténacité remarquable. Partout où elle a oeuvré - Grande Prairie, Falher, Donnelly, Chauvin, Girouxville, Ste-Lina, Lafond et Lamoureux- sa personnalité respirait l'ordre et le savoir-faire. Les années consacrées à travailler avec et pour la jeunesse comme professeure et directrice d'école ont été marquées d'un dévouement sans égal.

L'épreuve foudroyante d'une paralysie en 1966 lui enleva l'usage du bras gauche. L'acceptation de cette épreuve fut très dure, sans toutefois porter atteinte à son courage, à son esprit de service et au don d'elle-même. En effet, durant cette période de retraite, soeur Yvonne donnait des cours privés à des enfants et à des adultes, visitait les malades et s'ingéniait à rendre des services communautaires à sa portée.

Ses consoeurs, les Soeurs de Sainte-Croix, lui disent aujourd'hui: «Soeur Yvonne, tu as été pour nous une compa-

...suite en page 19

## OFFRES D'EMPLOIS

### OFFRES D'EMPLOIS

Le bureau de direction est à la recherche d'un(e) gérant(e) pour la gestion du Manoir St-Thomas, à Edmonton, et aussi d'un concierge pour l'entretien journalier du Manoir. Ces postes deviendront vacants vers les mois de mars ou avril 1993. Si vous êtres intéressé, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 1er décembre 1992, à l'adresse suivante:
M. Raymond Poulin, président
8517 - 83 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 1A9



### BONNIE DOON PETRO CANADA

Nous acceptons présentement les offres d'emploi de personnes enthousiastes pour travailler à temps plein ou partiel à notre service complet de Gas Bar ou à notre lave-auto. Seules les personnes enthousiastes et sociables peuvent poser leur candidature en personne du lundi au vendredi de 14h à 16h.

**BONNIE DOON PETRO CANADA**
**8330 - 82e Avenue**
**Edmonton, Alberta**
**T6C 0Y6**






**La Société éducative de l'Alberta**
8711 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta, T6C 0Y9
téléphone: 468-6983
télécopieur: 468-1599

recherche **15 personnes** pour une formation
**"D'ASSISTANT(E)S-PROFESSEURS BILINGUES"**

Durée: **29 semaines**

Début de la formation: **le 7 décembre 1992**

**Les critères d'admissions sont:**
- avoir plus de 18 ans
- avoir completé sa 12ième année ou l'équivalent
- être à l'aise dans la langue française et anglaise
- avoir un intérêt pour les enfants
- recevoir des prestations d'assurance-chômage

Veuillez contacter **GINETTE JOSIAH au 468-6983**

*Places restantes limitées*

### Paroisses francophones
## Messes du dimanche

**Immaculée-Conception**
**10830 - 96e Rue**
Dimanche: 10h30

**Saint-Albert**
**Chapelle Connelly McKinley**
**9, Muir Drive**
Dimanche: 10h

**Sainte-Anne**
**9810 - 165 Rue**
Dimanche: 10h30

**Saint-Thomas d'Aquin**
8410 - 89 Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

**Saint-Joachim**
**9928 - 110e Rue**
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

**Sainte-Famille à Calgary**
**1719 - 5e Rue S.O.**
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

**Base Militaire d'Edmonton**
**à la chapelle de Lancaster Park**
Samedi: 19h

# BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

## BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 2e mardi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

Emission radiophonique francophone diffusée tous les dimanches soirs de 19h30 à 20h30. «C'est un rendez-vous!» CHLW 1310. Animatrice: Lucie Lavoie de Bonnyville, co-animatrices: Lina Cloutier et Marlène De Olyverra de Saint-Paul. (27-11)

## CENTRALTA

Si vous ou vos parents avez habités la région de Legal, Vimy, Waugh ou Fedorah, vous êtes invités à soumettre l'histoire de votre famille d'ici le 31 décembre prochain, à: Histoire de Legal, C.P. 163, Legal, Alberta T0G 1L0. Info: Cora deChamplain au 961-3048 (18-12)

## EDMONTON

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Paroisse Notre-Dame de Lorette, Lancaster Park, messe tous les samedis à 16h30. Info: 973-418 3 (J.A.)

Sessions d'information et de support. Groupe Prévenir la violence familiale, #300, 9119, 82 Avenue. Rencontres les mercredis à 19h. Info: 428-2625 (J.A.)

Le club d'Age d'Or de Saint-Thomas-d'Aquin entreprend sa nouvelle saison. Parties de cartes, deuxième et quatrième mercredis du mois à la Maison St-Joseph, 8410 - 89 Rue. Info: 469-3073. (J.A.)

Service de pré-maternelle et/ou garderie cet automne à l'école Père-Lacombe. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Mme Thom au 973-3654 ou Denis au bureau de FPFA au 468-6934. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Vérendrye, réunion mensuelle le 2e lundi de chaque mois. Inf.: Dr André Lizaire au 434-6551

Un dictionnaire bio-bibliographique des auteurs francophones de l'Ouest est en préparation. Nous faisons appel à ceux qui auraient produit des oeuvres de création littéraire ou des sciences humaines ou sociales. Veuillez nous communiquer vos nom, adresse et no. de téléphone et nous vous ferons parvenir un formulaire à remplir, à: Gamila Morcos, Faculté Saint-Jean, 8406 - 91 Rue, Edmonton, T6C 4G9. (11-12)

La Librairie Le Carrefour vous invite à un atelier de bande dessinée le samedi 21 novembre à 10h, par Charles Montpetit. L'entrée est libre. Info: 466-1066.

Chevaliers de Colomb, Conseil St-Thomas d'Aquin, réunion mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf.: Émile Amyotte au 465-3225 (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Guy Ouellette au 465-2091 (J.A.)

## JASPER

Le club social est ouvert le mercredi et le samedi entre 19h et 1h.. Info: 852-5875 (J.A.)

## PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 9h à 16h. Adresse: pièce 200, 10008, 109e Rue, Edmonton. Info: Georgette Brodeur au 489-8864 ou Hilaire Fortier au 476-5807.

## RIVIÈRE-LA-PAIX

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

## ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

## Soeur Brien

*...suite de la page 18*

gne admirable. Ton souvenir restera vivant au milieu de nous. Ton courage, ta force de caractère, ton désir de vivre pleinement sans déranger qui que ce soit nous a toujours édifiées. Tu as vécu de grandes épreuves mais tu ne t'es jamais apitoyée sur ton sort. Au contraire, tu y voyais des défis qui fouettaient ton ardeur et ton zèle. Puissions-nous être, comme toi, totalement tournées vers Dieu et les autres sans aucun retour sur nous-mêmes».



# PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
**Tarifs:** 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
**Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement:** chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
**Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2**

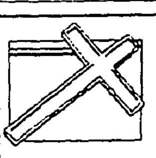
## EDMONTON

Gardienne demandée non-fumeuse pour bébé de six mois à temps partiel, préférablement à Millwoods. Info: Jacqueline au 462-1843 (04-12)

Recherche gardienne francophone à temps partiel chez moi, près de l'école Ste-Jeanne-D'Arc. Appelez Lyse au 466-7454. (4-12)

**PRÉPOSÉ(E) AU COURRIER ET AUX DOSSIERS**

Expérience requise: manipulation du courrier et classement des dossiers. Sacs à soulever jusqu'à 25 livres. Conditions de travail: 10 jours chaque 3 mois sur appel seulement. Salaire $10.80 l'heure. Tél. 495-6134



**PRIÈRE AU ST-ESPRIT**

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

**LE FRANCO**
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

**Le Franco 465-6581**



# CARTES D'AFFAIRES







# ABONNEZ-VOUS




8923 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta T6C 0Z2

NOM______________________
ADRESSE______________________
______________________CODE POSTAL______

Votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

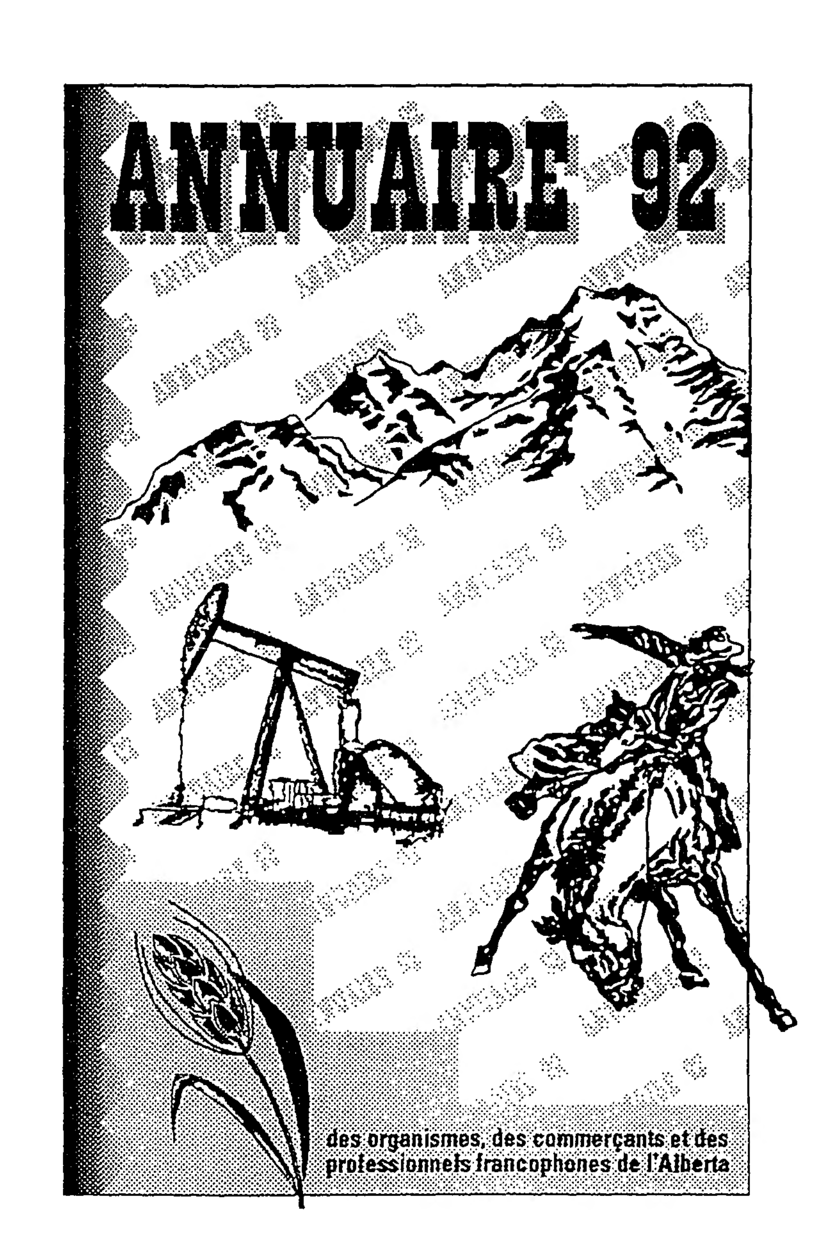
TARIFS:
1 an : 19,26$
2 ans: 34,24$
(TPS incluse)

**N.B.** Les membres de L'ACFA reçoivent un abonnement **GRATUIT** au **FRANCO**. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

# L'ANNUAIRE,

## C'EST REPARTI!

LE FRANCO offrira une nouvelle édition de l'ANNUAIRE en mars 1993 et invite tous les professionnels, commerçants et organismes qui donnent un service en français à renouveler leur inscription ou leur annonce publicitaire dans le cadre de la **campagne de sollicitation** qui a débuté le **26 octobre** dernier et qui se prolongera jusqu'au **15 janvier 1993**.




L'ANNUAIRE1993 des organismes, commerçants et professionnels francophones de l'Alberta est un outil de référence très populaire et utile auprès de la population francophone et francophile de la province.

Notre représentant des ventes, **M. HERVÉ TARDIF**, est déjà à l'oeuvre et au cours des prochaines semaines, il communiquera avec tous les clients de l'an dernier.

Si vous connaissez des commerçants, des professionnels et des organismes qui sont intéressés à une inscription ou à une annonce dans la prochaine édition de l'ANNUAIRE, vous n'avez qu'à les inviter à communiquer sans tarder avec:

**HERVÉ TARDIF**
Représentant des ventes
Tél.: **469-7076**

**LE FRANCO**
Tél.: **465-6581**
Télécopieur: 465-3647